

AVIS DE SOUTENANCE PFE Semestre 10

Il est porté à la connaissance des étudiants inscrits en 5^{ème} année au titre de l'année universitaire 2022/2023 que les pièces à fournir pour la soutenance des PFE sont comme suit :

- 1 - Convention de stage signée par l'entreprise de stage ;
- 2 - Fiche d'évaluation signée par l'entité de stage (sous pli fermé);
- 3 - Fiche d'encadrement signée par l'encadrant du stage ;
- 4 - Attestation de stage (Original + copie) ;
- 5 - Quitus de la bibliothèque ;
- 6 - Attestation de validation ;
- 7 - Page de garde du rapport de stage portant le titre du PFE et les membres du jury de soutenance.

NB :

- Les soutenances sont programmées du 1^{er} au 30 juin 2023.

-Le dossier de soutenance doit être déposé 48 heures avant la date de soutenance ;

- L'attestation de réussite ne sera délivrée qu'après 48 heures de la date de soutenance et après la validation des corrections par le jury ;

- Tout dossier incomplet ne sera pas accepté pour soutenir.

